

CM du 6 avril :

- > Finances / Budget : Présentation et approbation du compte de gestion 2022.
- > Finances / Budget : Présentation et approbation du compte administratif 2022
- > Finances / Budget : Affectation du résultat de fonctionnement 2022.
- > Finances : Vote des taux 2023.
- > Finances : Approbation du budget primitif général 2023.
- > Finances : Vote des subventions aux associations.
- > Patrimoine : Redevance d'occupation du domaine public (RODP) pour les infrastructures et réseaux de communications électroniques.
- > Finances / Interco : Approbation de la convention de création et de fonctionnement du service commun informatique avec Redon Agglomération.
- > Patrimoine : Acquisition de la parcelle bâtie, cadastrée AP9.

A CHAQUE TRIMESTRE SON ÉCHO

La commission communication a choisi de limiter la fréquence de distribution de l'écho potian. Désormais, le bulletin municipal sera distribué en janvier, les échos potians en avril, juillet et octobre. Cela permettra non seulement de réduire les coûts d'impression en nette hausse mais aussi de diminuer l'impact du papier sur l'environnement, ceci afin de répondre aux enjeux de la transition écologique. Les échos potians seront également disponibles en cliquant sur l'onglet vie municipale de notre nouveau site internet. Vous aurez les informations en temps réel en consultant les actualités sur le [site internet](#), sans oublier l'application gratuite [Panneau Pocket](#) et la page [Facebook](#).

Reconnaissez vous ?



... Réponse dans la prochaine édition !!

Réponse de l'édition n°106 :

La briqueterie d'Aucfer construite en 1859 se situait sur l'emplacement des meubles Jean Gorin actuel. Sur et près d'un lieu d'extraction d'argile, elle commercialise ses premières briques en 1860. Dans cette usine à très haute cheminée, le travail est pénible pour tous les ouvriers travaillant à la main, avec pelles et brouettes. La fabrication et le séchage sont archaïques, par contre les fours Hoffman fonctionnent jour et nuit. Début des années 40, aidés par d'anciens briquetiers, Raymond Chemin et Robert Roret se servent du matériel de l'usine pour la fabrication des briques et parpaings pour la construction de la Faïencerie de Saint-Jean. La briqueterie cessa toute activité à la fin de la guerre.



Imp. : Arménia Graphic Pipriac
Tel : 02 99 41 80 66

INFOS PRATIQUES

Horaires mairie

Lundi, mardi, jeudi :
8h - 12h / 15h - 18h
Mercredi :
9h - 12h / fermée l'après-midi
Vendredi :
8h - 12h / 15h - 17h30

Téléphone
02 99 71 19 03

Email
mairiestjeanpot@wanadoo.fr

Horaires Agence Postale

Du mardi au vendredi :
14h15 - 17h30
Samedi :
9h - 12h15

Horaires Bibliothèque

Mercredi :
15h30 - 18h
Samedi :
10h30 - 12h00

Cabinet Infirmier

9 place Eugène Renaudeau
06 41 24 40 98

Collecte des ordures ménagères et tri sélectif

Les collectes des ordures ménagères (bacs gris) s'effectueront :
les samedis 20 mai et 3 juin,
les vendredis 16 et 30 juin
le samedi 15 juillet
Les collectes des emballages (bacs jaunes) s'effectueront :
le vendredi 26 mai,
les vendredis 9 et 23 juin,
les vendredis 7 et 21 juillet.

Merci à toutes les associations communales et intercommunales, entreprises... souhaitant faire paraître des informations dans le prochain Echo Potian (prochaine parution prévue en juillet) d'envoyer leurs articles à l'adresse suivante : mairiestjeanpot@wanadoo.fr



MERCI...

Voici un message reçu de la famille de Philippe SANTERRE que nous tenions à partager :

"Sa maman, ses frères et sœurs, neveux et nièces remercient sincèrement les habitants de Saint-Jean-la-Poterie pour leurs marques de sympathie, leurs nombreux messages ainsi que les enfants pour leurs dessins dans le livre d'or mis à disposition en mairie. Il a été montré encore une fois combien Philippe était apprécié en tant qu'employé communal mais également en tant qu'homme. Le printemps est arrivé, avec ses fleurs et ses semis, saison que Philippe appréciait particulièrement, aussi, nous espérons que son travail pendant toutes ces années au sein de votre collectivité restera visible et perpétué."

2 nouvelles installations sur la commune

Un nouveau salon de coiffure a ouvert ses portes le jeudi 6 avril. L'enseigne «Lois, Salon de coiffure» s'est installée dans l'ancien salon "Helen coiffure." Sarah vous accueille du lundi au samedi de 9h00 à 19h00.
Tél : 02 22 18 91 52
C'est également à Saint-Jean-la-Poterie que Sarah Nauche a choisi d'installer son atelier de lutherie. Sarah entretient et restaure les violons, altos et violoncelles. Elle effectue également l'entretien courant des archets. Pour en savoir plus sur ses services www.sarahnauche.com
Tél : 07 84 08 83 15
Mail : sarahnauche@gmail.com
Nous leur souhaitons à toutes les deux plein de réussite à Saint-Jean-la-Poterie !

TOUS AVEC MALORIE

18 JUIN 2023 | À 10 H | AU PATIAU | PARTICIPATION 5€



DÉAMBULATION À TRAVERS VENELLES ET SENTIERS À LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE POTIAN

RÉSERVATIONS CONSEILLÉES : 0604155969
ORGANISATION HÉLÈNE FOURNEL & LET'S GO MALORIE

L'Echo Potian

EDITO

Mes chers concitoyens,

Le 6 avril dernier a eu lieu un moment solennel de la vie d'une commune, le vote du budget. C'est toujours un exercice démocratique important, qui permet entre autres de retracer devant l'ensemble des conseillers municipaux, élus par vos soins, les dépenses de l'année passée et de prévoir celles de l'année à venir. Pour schématiser à grands traits, un budget communal comporte deux parties. La première regroupe les dépenses courantes (dépenses de personnel, fluides, combustibles, eau et électricité, petits matériels, remboursement des intérêts des emprunts...), financées notamment par l'impôt et les dotations de l'Etat. L'objectif est que la différence entre les recettes et les dépenses soit la plus grande possible, pour venir financer la seconde partie du budget communal, celle qui regroupe les dépenses d'investissement (nouvelles constructions, rénovations, acquisitions de terrains, remboursement du capital des emprunts...).

Ainsi, nos trois grands projets ont été inscrits dans cette section

d'investissement : le pôle périscolaire, le projet de logements portés par Néotoa rue du Moulin et le Terre Lieu.

Toutefois, comme d'autres collectivités, nous faisons face à des choix difficiles. Nos dépenses courantes augmentent plus rapidement que nos recettes, nous devons trouver un moyen de conserver une différence suffisamment grande pour pouvoir continuer d'investir et tenir les engagements pris devant vous. Nous avons donc fait le choix d'augmenter les taux d'imposition de 1,5%, ce qui équivaut à une hausse d'environ 10€ par foyer fiscal propriétaire de son logement.

Cet effort va de pair avec celui que nous nous sommes imposé, à savoir une quasi stabilité des dépenses de fonctionnement dans un contexte inflationniste très incertain. Le budget 2022 a été voté à 1 170 000 €, celui de 2023 l'a été à 1 192 350 €, soit une augmentation de 1,9%.

Alexis Matull

Agenda

13/05

Concert et Fest-Noz
Organisé par l'Amicale Laique
A partir de 18h00, Salle Pierre Glet

10/06

Tournoi de Foot
Organisé par l'Étincelle
16h00, Stade du haut

17/06

Brocante de la faïencerie de Saint-Jean-de-Bretagne
De 10h00 à 18h00, devant le Patiau

18/06

Balade potière "Tous avec Malorie"
Départ à 10h00, devant le Patiau

24/06

Pot d'accueil des nouveaux habitants
10h00, salle paroissiale

25/06

Rassemblement de véhicules anciens
De 10h00 à 18h00,
Rue de la mairie

08/07

Soirée Catch
20h00, Salle Pierre Glet

12/07

Tournoi de Tennis de Table
De 14h00 à 17h00, City Park

19/08

Initiation au Badminton
De 14h00 à 16h30,
Place Eugène Renaudeau

09/09

Festival "Le Son des Potes"
Cirque des lises

23 & 24/09

Fête des Lises
Cirque des lises

LE CONSEIL DE JEUNES À L'INITIATIVE D'UNE FRESQUE A L'ESPACE PARTAGE

Lors du conseil municipal de décembre, les membres du conseil de jeunes ont exposé aux élus leur projet de réalisation d'une fresque sur un mur de l'espace partagé...

Le conseil municipal a voté à l'unanimité, applaudissant chaleureusement les jeunes et saluant cette initiative. Dès janvier, en collaboration avec deux potians, Manon, graphiste et Mathieu, graffeur, les élus et Dominika, animatrice jeunesse, la jeune équipe entamait un travail de réflexion sur le visuel. Thème, motifs, couleur...après plusieurs semaines d'échange et de discussion, les jeunes se sont mis d'accord sur une illustration. Le samedi 15 avril, avec beaucoup de sérieux, d'application et grâce aux précieux conseils de Mathieu à la technique de la bombe, ils ont eu un réel plaisir à réaliser leur fresque... beaucoup se sont d'ailleurs découvert un nouveau talent et une nouvelle passion.

Bravo à tous pour cette jolie fresque colorée qui vient égayer l'espace partagé, un espace, qui rappelons le, est ouvert à tous !

Les jeunes et les élus remercient Mathieu Tétré et Manon Sandrine Clavier de les avoir accompagnés dans leur projet.



Report du projet local jeunes

Lors du vote du budget le 6 avril dernier, le conseil municipal a fait le choix de ne pas inscrire les crédits concernant la création du local jeunes et de mettre ce projet en pause. Celui-ci était prévu pour voir le jour, sous forme de chantier participatif, sur la dalle de l'ex-faïencerie, rue de la Faïencerie.

La raison principale de cette décision est que le projet du pôle périscolaire avançant selon le planning établi, les locaux libérés par la garderie et la cantine seront bientôt disponibles pour d'autres utilisations. Le local jeunes ayant, de son côté, pris du retard, sa date de livraison aurait été très proche de la libération de ces espaces.

Qu'il s'agisse des futures ex-garderie et cantine, une partie des locaux libérés demain pourra certainement être aménagée pour accueillir nos jeunes, le tout pour un montant plus modeste que celui prévu jusqu'ici.

DU NOUVEAU AU CITY PARK

Depuis le 27 mars, deux nouveaux modules ont été installés pour la plus grande joie des amateurs de Skate : un lanceur droit Run Up et UTB, une table Bump. Une table de tennis de table viendra bientôt compléter l'ensemble.



ANIMATIONS ESTIVALES...DEMANDEZ LE PROGRAMME !!



Samedi 10 juin : Tournoi de football
Le club de foot l'Étincelle (Saint Jean - St Gorgon) organise un tournoi de football mixte à 16h le samedi 10 juin sur le stade du haut. Buvette et restauration sur place. Renseignements et inscriptions au 06 49 54 02 97

Dimanche 25 juin : Exposition véhicules anciens

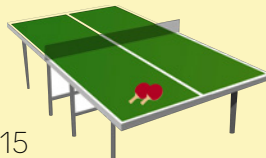
Pour la 3ème année, les anciens véhicules sont de retour sur notre commune. Plus de cent véhicules de toutes marques (voitures, combi, tracteurs, camions) avec l'une des plus belles de la gamme, la Traction 15 familiale, et bien d'autres... 3 balades gratuites dans les véhicules de votre choix seront proposées. Vous voulez participer en 2 ou 4 roues : contactez le 07 80 02 92 15



Samedi 8 juillet : Soirée catch
C'est avec grand plaisir que toute l'équipe de la RIXE sera de retour sur le ring de Saint-Jean pour de nouvelles aventures avec notre idole local Jean-Michel. Réservez vos places chez les commerçants. Prix 10€ (5€ pour les moins de 12 ans). L'amicale Laïque de l'école A à Z propose buvette et restauration. Nous vous attendons nombreux !!!

Mercredi 12 juillet : Tournoi de Tennis de Table

Un tournoi de ping-pong est organisé gratuitement le mercredi 12 juillet de 14h à 17h sur le terrain du City Park. Ce sera l'occasion d'inaugurer une nouvelle table sur le site. Ouvert à tous, il n'y a pas d'âge pour s'amuser, entre amis ou en famille. Si vous n'avez pas de raquette, nous vous les prêtons. Pour tout renseignement : 07 80 02 92 15



Samedi 19 août : Initiation au badminton

Venez assister à une démonstration et participer à une initiation au badminton avec le club L'ALR de Redon où a débuté le potian Amaury Lièvre. Cette activité sportive se déroulera le samedi 19 août de 14h à 16h30 place Eugène Renaudeau.



LES PROJETS SE POURSUIVENT À L'ÉCOLE DE A À Z

Semaine de la lecture

C'est désormais une tradition à l'école de A à Z : en mars, une semaine est consacrée à la lecture et à la littérature. Chaque jour, une lecture est offerte aux élèves : soit animée par un adulte de l'école ou un parent d'élève, soit animée par un élève désireux de lire une histoire à ses camarades. Cette année, le thème choisi était celui de l'amitié et de la solidarité.

Semaine de la presse

Les élèves de cycle 2 et 3 ont participé à la semaine nationale de la presse et des médias à l'école. Les enseignantes ont cette année axé le travail sur la découverte de la presse écrite à travers l'observation et la manipulation de journaux et magazines nationaux. Les élèves se sont familiarisés avec l'univers de la presse écrite et son langage (c'est quoi un sommaire ? Qu'y a-t-il dans un ours?), un univers qu'ils n'imaginaient pas aussi riche et aussi varié !

Spectacle musical

Les élèves de l'école préparent leur spectacle musical avec Marie Mansion. Cette année, c'est autour du jardin que ce projet prend forme, accompagné par les élèves de l'IME de St-Jacut-les-Pins. Chaque classe apprend 3 chants liés au jardin et à la nature et travaille sur des ambiances sonores, ainsi que sur un chant commun. La représentation devant les familles aura lieu le mardi 23 mai à 20h à la salle Pierre Glet.

APC Plantations

Dans le cadre des Activités Pédagogiques Complémentaires, les élèves volontaires de la GS au CM2 participent à la réalisation d'un jardin à la fois potager, fleuri et aromatique. C'est l'occasion d'observer le développement d'une graine, ses besoins, sa transformation en fleur, plante ou légume, et bientôt d'exercer nos sens !

UTILISATION DE DRÔNE... DES RÈGLES À RESPECTER

À plusieurs reprises, des drones ont été aperçus au-dessus de propriétés de la commune. Il convient donc de rappeler quelques règles.

Le guide des drones de loisir publié par la Direction de la sécurité de l'Aviation civile stipule "qu'il n'est possible d'utiliser un aéronef en agglomération que dans un espace privé, à condition d'avoir l'accord du propriétaire des lieux."

Survoler une habitation privée sans l'accord du propriétaire est donc rigoureusement interdit car cela peut être dangereux pour la sécurité des biens et des personnes au sol en cas de crash.

De plus, les propriétaires doivent être informés si le drone est équipé d'une caméra ou de tout autre capteur susceptible d'enregistrer des données les concernant. "Toute diffusion d'images permettant de reconnaître ou identifier les personnes (visages, plaques d'immatriculation...) doit faire l'objet d'une autorisation des personnes concernées".

Pour la même raison, les drones ont interdiction de voler au-dessus de l'espace public en agglomération (voies publiques, plages, jardins publics, promenades publiques) et de sites sensibles (centrales nucléaires, terrains militaires, prisons, monuments historiques). L'utilisation d'un drone professionnel en ville est légèrement plus souple, mais soumise à autorisation préfectorale.

Les contrevenants s'exposent à un an d'emprisonnement et à des amendes allant de 45 000 à 75 000 euros d'amende en cas d'utilisation non conforme aux règles.



Entretien Routier 2023

Après la campagne d'élagage réalisée sur 2 années et qui a pris fin en février dernier, la commune va désormais procéder à l'entretien des fossés, c'est-à-dire le curage. Entretien d'un fossé c'est avant tout lui permettre de remplir sa fonction principale : favoriser le libre écoulement de l'eau, pour irriguer les terres et éviter les inondations. Souvent oublié, le fossé est pourtant un élément essentiel pour la stabilité et la sécurité de nos routes. Il permet l'évacuation et le drainage des chaussées. Un entretien est donc nécessaire pour la longévité de celles-ci.

Nous nous efforcerons de limiter le volume de terre à extraire et laisser un maximum de végétation, afin de garder la stabilisation des talus.

Il se peut que nous soyons contraints d'arracher quelques buses de façon à garantir un parfait écoulement.

Le 1er secteur concerné, pour l'année 2023, sera l'est de la Commune, c'est-à-dire de Bonnard à Aucfer (au total, 4 tranches de travaux sont prévues jusqu'en 2026).



LE MARSOINS ... SILLONNE NOS ROUTES.

Cette unité mobile de prévention en santé propose des dépistages et des actions d'éducation pour la santé en allant au plus près de la population.

Le camion sera présent sur la commune, pour un moment "Bien-Être" (discussion et détente avec une reflexologue) **le jeudi 8 juin**, de 14h00 à 17h00, parking de la salle Pierre Glet. Ouvert à tous, anonyme, sans rendez-vous et gratuit...n'hésitez pas à aller à sa rencontre. Retrouvez le planning des actions du camion MarSOINS Redon : en mairie, sur notre site internet, Panneau pocket ou Facebook.



DISPOSITIF ARGENT DE POCHE



Comme annoncé dans l'écho précédent, la municipalité reconduit pour cet été 2023 le dispositif argent de poche. Travaux de peinture, entretien des lavoirs, désherbage, bricolage, nettoyage et rangement des salles de classes... différentes missions seront confiées aux jeunes sur les 2 périodes qui se dérouleront les

7, 10, 11, 12 et 13 juillet et du 28 août au 1er septembre.

Vous avez entre 16 et 18 ans et souhaitez y participer ? Il suffit de retirer un dossier en mairie et de nous le retourner pour le 26 mai au plus tard. Le nombre de places étant limité, la priorité sera donnée aux jeunes n'y ayant pas encore participé et par ordre de retour des dossiers.

Si vous souhaitez être bénévole encadrant auprès des agents ou des élus, sur une ou plusieurs matinées, pour échanger et partager avec les jeunes votre savoir-faire, n'hésitez pas à nous le faire savoir en mairie.